

TEMOIGNAGE

« Connaissant la situation de Mme Ghislaine Duret, je ne peux rester muette car j'ai été dans une situation qui m'a poussée à démissionner d'une fonction de responsable que j'ai exercée durant 11 ans !

En dénonçant les pressions, les procédés des supérieurs hiérarchiques, des politiques qui poussent à démissionner, j'ose penser que nous luttons et nous nous battons contre ces agissements de souffrance au travail qui anéantissent l'être humain dans quelle que fonction que ce soit !

Depuis le 1^{er} février 2000 j'ai assuré ma fonction de responsable à la Résidence «Verte Vallée » de La Romagne en toute transparence et confiance jusqu'en septembre 2010, à mon retour de congés annuels. A savoir qu'en avril 2010 s'est déroulé la fête des 10 ans de la résidence et en août la fête de la première résidente centenaire s'en est suivie. Ces événements m'ont valu des discours et des interventions politiques relevant l'excellence de mon travail de responsable !

La « descente aux enfers » a commencé à mon retour de congés fin septembre 2010 ! (Témoignage ci-joint).

Mr Cren de la CAC et Mr Bretaudeau, maire de La Romagne, ont été les acteurs principaux de ce scénario tragique qui m'a peu à peu anéantie et déstabilisée ! Les techniques de manipulations font partie d'un certain savoir-faire pour tendre vers leur objectif qui est le départ d'un salarié quelle que soit la forme ! Ceci, lorsque ce dernier manifeste son état d'esprit tout simplement !

Mr Cren a un pouvoir de déstabilisation par son comportement, son manque d'écoute manifeste et ses dires bien ciblés et cinglants !

J'ai très vite compris qu'isolée dans ma fonction de responsable il m'était impossible de me faire entendre ! C'était le « le pot de terre contre le pot de fer ».

La teneur des échanges de courriers entre le président du Conseil de la Vie Sociale de la résidence et Mr Cren, suite à ma démission, image parfaitement la complexité burlesque de la situation.

Une démission était ma seule porte de sortie pour conserver mes valeurs humaines et mon intégrité car les affrontements et les manipulations approchaient de la méchanceté et du harcèlement ! Les manœuvres politiciennes, trop nombreuses à la CAC, intègrent le fonctionnement quotidien et le dénature.

Je rappelle que Mrs Cren et Bretaudeau se sont rassurés en annonçant que ma démission était la résultante de la distance de mon domicile et de mon état de santé qui manifestait de la fatigue ! De plus, ils ont réussi à sous-entendre des fautes professionnelles en lien avec la gestion de la structure qui n'était pas de ma responsabilité au vu de mon profil de poste !!!!!

A ce jour ma démission fait partie d'un passé qui m'a fait côtoyer « pôle emploi » sans aucune allocation. Une autre aventure injuste suite à une histoire professionnelle injuste, après avoir travaillé 40 ans sans arrêt de travail !

Je m'étonne aujourd'hui que les raisons qui ont engendré ma démission n'aient pas été mises en application à la résidence « Verte Vallée » !!!!

Le déficit de 88000 euros semble s'être envolé d'un coup de baguette magique ! Mr le maire de La Romagne semble ne plus être inquiet ! Lui qui me suggérait de me mettre en arrêt de travail pour aller tranquillement jusqu'à la retraite !!!!!

Le portage des repas par la SODEXHO, la réduction du personnel ne font plus partie de la réflexion pour tendre vers la diminution de ce déficit que Mr le maire ne supportait plus de voir inscrit sur le tableau lumineux de la CAC, lors des conférences budgétaires !

Etrange histoire peut-on penser !!!! Histoire qui peut sous entendre que j'ai été aidée à prendre la décision de démissionner en connaissant aujourd'hui l'histoire de Mme Duret !!!!! Histoire vraie, hélas !!!

Je sais aujourd'hui que l'honnêteté dérange et qu'il faut faire profil bas pour être reconnu en tant que salarié respectable par ses supérieurs hiérarchiques à la Communauté d'Agglomération du Choletais. »

Fait à Treillières, le 16 février 2013
Edith Charreteur-Robineaud